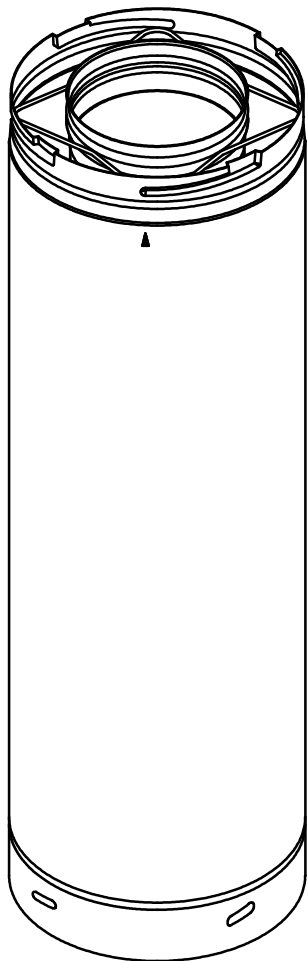


SECURE VENT™

SYSTEME D'EVACUATION DIRECTE POUR FOYERS ET POELES A EVACUATION DIRECTE



APPLICATION

Le système d'évent pour appareil au gaz à évacuation directe *SECURE VENT™* (4" D.I. - 6 5/8" D.E. & 5" D.I. - 8" D.E.) est certifié par Intertek Testing Services NA LTD sous la marque WARNOCK HERSEY et également par Underwriters' Laboratories (UL). Le *SECURE VENT™* a aussi été homologué conjointement avec une unité au gaz à évacuation directe par une agence tel : ITS, UL/ULC, CGA/AGA/IAS/CSA ou OMNI. Consulter le manuel d'installation et la plaque signalétique de l'unité choisie pour confirmer l'approbation de la cheminée *SECURE VENT™*.

IMPORTANT

Lisez attentivement ces instructions avant de débiter l'installation du système. Une mauvaise installation annulerait la garantie et pourrait être à l'origine d'un feu. Consulter également le manuel d'installation du fabricant de l'unité pour prendre connaissance des configurations d'évent possible ainsi que les dégagements minimums requis, ces particularités pouvant varier d'une unité à l'autre.

MISES EN GARDE

- L'installation doit être conforme aux codes du bâtiment locaux ou, en absence de codes locaux, au *National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1*, ou le *Canadian Installation Code, CAN/CGA B149*.
- Toujours respecter les dégagements minimums requis, que ce soit pour l'unité ou pour la cheminée. Ces espaces doivent demeurer libres ; ne pas remplir ces espaces de dégagement avec de l'isolant.
- Pour une installation horizontale, s'assurer que le capuchon respecte les distances minimales avec les fenêtres et portes, les balcons, les soffites, les compteurs / régulateurs ainsi que les trottoirs. Les détails de ces normes se retrouvent dans l'Annexe A de ce manuel ainsi que dans les codes du bâtiment.
- Chaque appareil au gaz à évacuation directe doit être raccordé avec son propre système d'évent. Les systèmes d'évent communs à plus d'un appareil sont interdits.

CONSEILS DE SÉCURITÉ AUX INSTALLATEURS

- Porter des gants et des verres protecteurs
- Connaître l'emplacement des fils électriques avant de percer un mur

CHEMINÉES SÉCURITÉ INTERNATIONAL LTÉE

2125, RUE MONTEREY
LAVAL, QC., CANADA
H7L 3T6

LAVAL: ☎ (450) 973-9999



CONSERVER CE MANUEL POUR CONSULTATION FUTURE

TABLE DES MATIÈRES

| | PAGE |
|---|-----------------|
| Conseils de sécurité aux installateurs | Page couverture |
| Informations générales | 3 |
| Notes d'assemblage | 3 |
| Installation horizontale | 4 |
| Installation verticale | 6 |
| Installation verticale – 2 étages et plus | 7 |
| Installation verticale – Toit cathédrale | 7 |
| Entretien général | 8 |
| Annexe A | 9 |
| Annexe B | 11 |
| Annexe C | 12 |
| Garantie | 14 |

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les appareils au gaz à évacuation directe peuvent s'installer de deux façons : l'installation horizontale, sortie au mur du bâtiment ou l'installation verticale, sortie sur le toit. Chaque appareil au gaz possède ses particularités quant aux configurations d'évent permises. Consulter le manuel d'installation du fabricant pour connaître les possibilités de votre appareil.

L'emplacement de l'appareil au gaz est également régi par des distances minimales aux murs qui sont obtenues dans le manuel d'installation du fabricant. Une fois que le type d'installation, que les configurations d'évents permises et que l'emplacement de l'appareil sont connus, il ne reste plus qu'à déterminer les conduits nécessaires pour compléter l'installation.

Pour une installation horizontale la distance de la sortie d'évent de l'appareil jusqu'au mur ainsi que l'épaisseur du mur doivent être pris en considération, de même qu'une élévation verticale si désirée. Ne pas oublier de vérifier si l'emplacement de la sortie sur le mur externe répond aux normes (voir Annexe A).

Pour une installation verticale, la distance de la sortie d'évent de l'appareil jusqu'au plafond, l'épaisseur du plafond, la hauteur du grenier ou du deuxième étage, et le dégagement de la cheminée sur le toit, sont des dimensions à connaître.

De plus, si un changement de trajectoire est effectué dans le grenier des conduits supplémentaires seront requis. Des coupe-feu sont exigés chaque fois que des conduits traversent un mur ou un plafond. L'utilisation de la Table III facilitera votre calcul du nombre de conduits requis, cette table fournit les grandeurs réelles des conduits une fois assemblés, elle tient compte des joints entre les conduits et vous permet d'incorporer l'espace pris par les coudes. La Table III (voir Annexe B) ainsi qu'une liste exhaustive des composantes *SECURE VENT™* (voir Annexe C) se trouvent en annexe du manuel.

NOTES D'ASSEMBLAGE

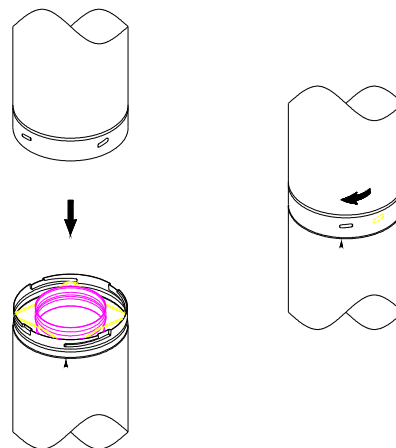
L'assemblage des conduits *SECURE VENT™* s'effectue à l'aide d'un système de filets auquel il suffit d'exercer une rotation d'au moins 1/16 de tour. Ce système de filets est également conçu pour obtenir l'étanchéité du joint métal sur métal une fois deux conduits assemblés. L'usage de scellant sur les joints est donc inutile à l'exception du joint pivotant des coudes et des longueurs ajustables. Veuillez vous référer au manuel d'installation de l'appareil pour connaître les limitations.

En complétant l'assemblage de votre système d'évent, il est possible que certaines sections puissent se desserrer. Pour assurer que les sections ne se dévissent, visser une vis en métal galvanisé (longueur maximale de 1/2") sur la paroi externe.

Afin d'éviter que la condensation traverse à la paroi externe du conduit, le système doit être installé avec les flèches pointant vers le haut.

Lorsqu'un coude est enlevé du système d'évent, toujours vérifier que les conduits interne et externe soient concentriques aux deux extrémités du coude.

Figure 1



INSTALLATION HORIZONTALE

1. Déterminer l'endroit où vous désirez installer l'appareil au gaz. Vérifier que le passage du conduit ne sera pas obstrué par les solives du mur et que le positionnement de la sortie sur le mur externe soit en accord avec les normes. Déplacer l'appareil au gaz s'il y a lieu.
2. Insérer le premier conduit sur la sortie de l'appareil au gaz et l'immobiliser à l'aide de deux vis. Si la sortie de l'appareil n'est pas munie du système twist-lock **SECURE VENT™**, sceller le joint à l'aide d'un scellant à haute température tel MILL-PAC. Ne pas utiliser un scellant de type silicone. Un emboîtement de 1 1/2" est requis.
3. Compléter le montage des conduits. Déplacer l'appareil à sa position finale et marquer le mur d'un carré de 9 1/4" x 9 1/4" pour une cheminée de 4" dia. ou d'un carré de 10 5/8" x 10 5/8" pour une cheminée de 5" dia. Percer les murs intérieur et extérieur en s'assurant que le centre du trou est bien aligné avec le centre du conduit horizontal. Faire un cadrage à l'intérieur du mur. Les conduits horizontaux du système d'évent doivent être au niveau ou avec une pente maximum de 1/4" d'élévation par pied. Le système d'évent ne doit jamais être orienté vers le bas. Cette situation pourrait causer une surchauffe dans les conduits et présenter un potentiel d'incendie. Supporter les conduits horizontaux à tous les 5' à l'aide de brides murales (modèle # SVØBM).

4. Si vous utilisez un coupe-feu mural (modèle # SVØBM), il peut être coupé si l'épaisseur du mur est de moins de 6". Le coupe-feu doit tout de même s'emboîter de 1". De l'extérieur, centrer le coupe-feu sur le trou du mur et le visser à l'aide de 4 vis à bois. Installer la dernière section de cheminée au capuchon horizontal (modèle # SVØHC). Fixer le capuchon horizontal au coupe-feu à l'aide de 4 vis à bois. **La flèche sur le dessus du capuchon devrait pointer vers le haut.** Sceller le capuchon au mur à l'aide de silicone afin de prévenir l'infiltration d'eau. (Voir fig. 3)

Pour les installations dont la sortie de la cheminée se fait très près du niveau du sol, il est recommandé d'utiliser un capuchon périscope de conduit horizontal, disponible en 14" et 36". Lorsque la base du capuchon périscope est sous terre, un drainage adéquat doit être fait pour prévenir l'infiltration d'eau à l'intérieur. La section du capuchon se trouvant sous terre doit être enduite de goudron ou autre enduit protecteur afin de prévenir la corrosion. (Voir fig. 2).

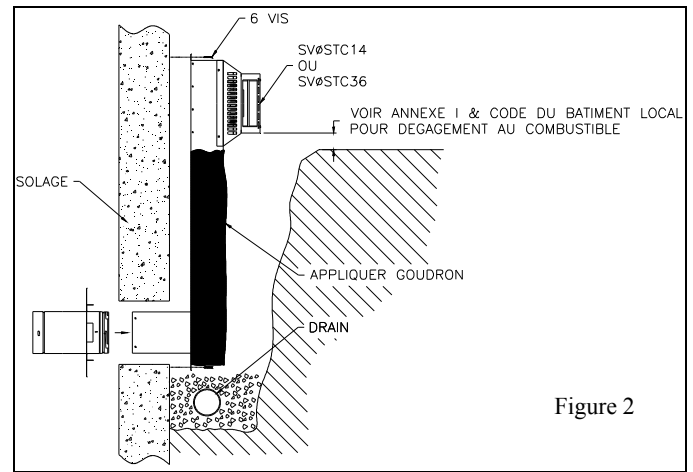


Figure 2

Pour les installations dont la sortie de la cheminée est située sur un mur recouvert de vinyle, un protecteur de vinyle (modèle # SVØVS) est disponible pour prévenir la fonte du revêtement due à l'excès de chaleur. Assembler le capuchon horizontal sur le protecteur de vinyle à l'aide des 4 boulons fournis. Ensuite, visser l'ensemble au mur à l'aide de 4 vis à bois. Sceller le protecteur de vinyle à l'aide de silicone. Aligner le vinyle sur chacun des côtés du protecteur. (Voir fig. 3).

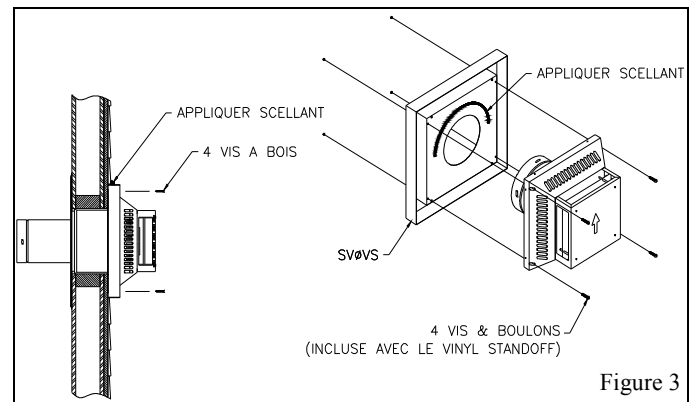


Figure 3

5. De l'intérieur, insérer la plaque décorative (modèle # SVØPF) ainsi que la seconde moitié du coupe-feu mural sur la dernière section horizontale de l'évent avant de relier l'évent au capuchon horizontal. Insérer doucement l'évent dans le capuchon horizontal en déplaçant l'appareil au gaz. Visser la section passant dans le mur à la dernière section de l'évent.
6. Afin d'éviter l'entrée d'air froid dans le bâtiment, remplir l'espace entre le coupe-feu mural et le cadrage de laine isolante standard (non inclus). Visser le coupe-feu mural. Ensuite, visser la plaque décorative au mur.
7. **S'assurer que tous les joints du système sont fermés adéquatement ; les filets doivent être tournés au moins 1".**

INSTALLATION HORIZONTALE (suite)

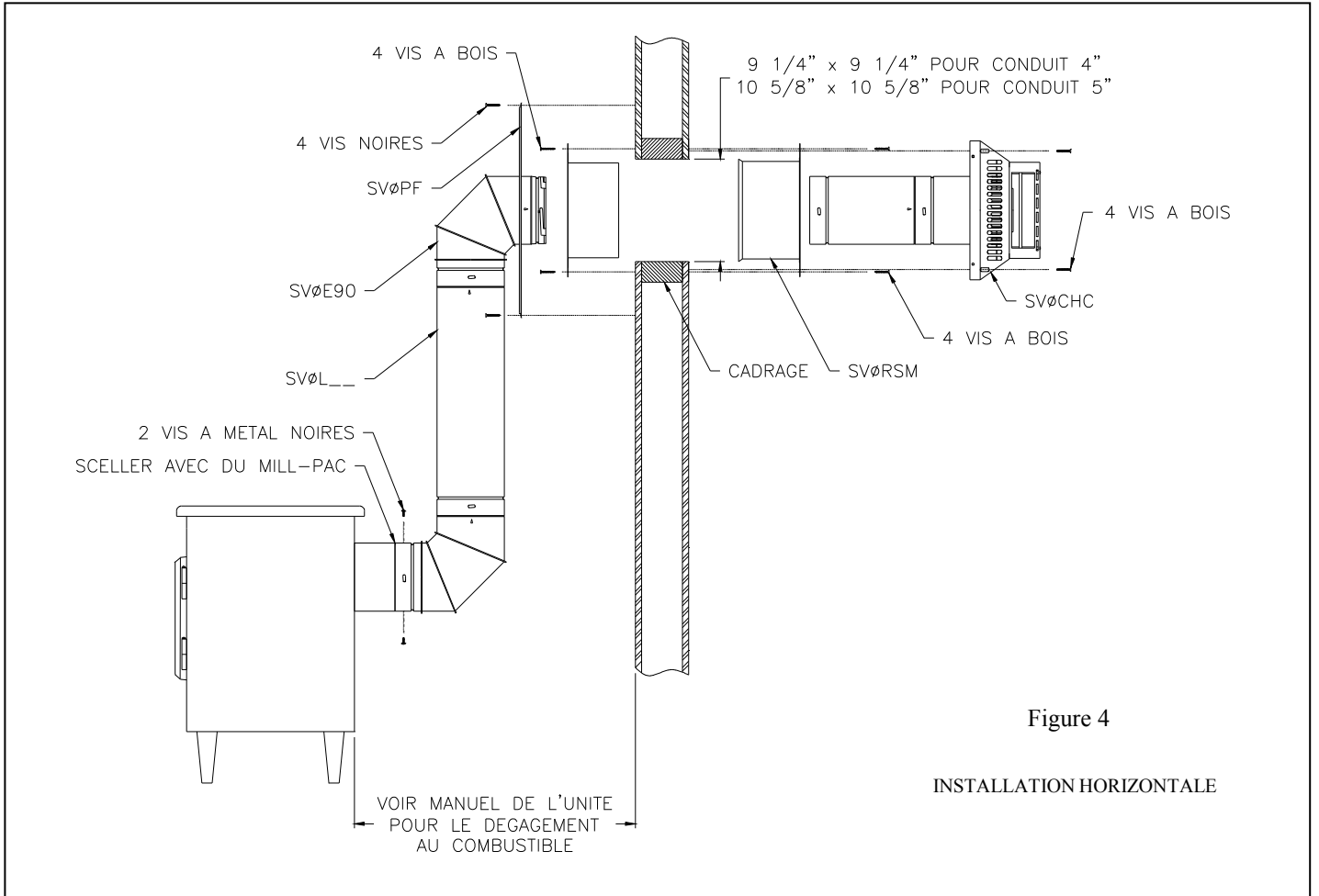


Figure 4

INSTALLATION HORIZONTALE

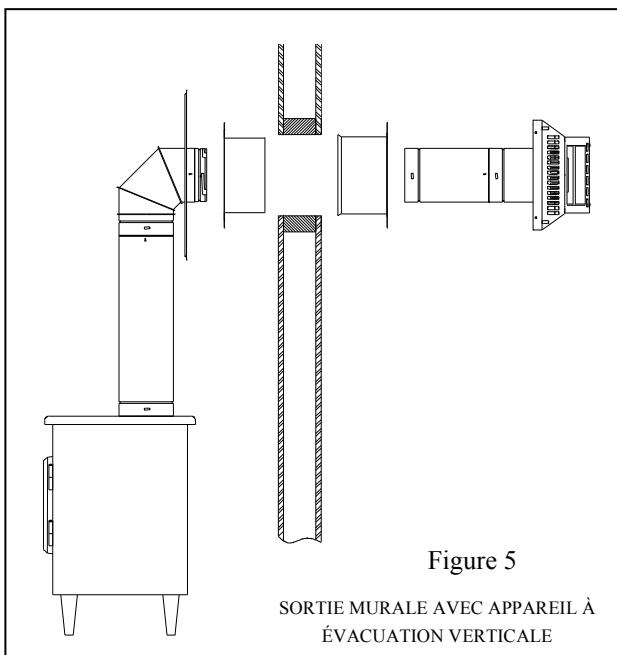


Figure 5

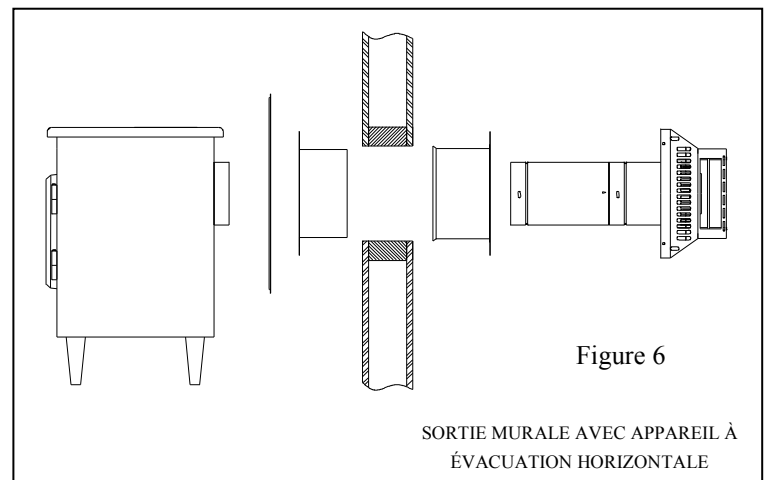


Figure 6

INSTALLATION VERTICALE

1. Positionner l'appareil au gaz à l'endroit désiré. Marquer l'endroit où l'évent traversera le plafond en alignant un fil à plomb avec le centre de la sortie de l'appareil au gaz.
2. Percer et cadrer un trou au plafond (9 1/4" x 9 1/4" pour une cheminée de 4" ou de 10 5/8" x 10 5/8" pour une cheminée de 5"). S'assurer que le trou est entre 2 solives, déplacer l'appareil au besoin. Pour déterminer la position du trou dans le toit, répéter la même opération avec le fil à plomb en alignant l'ouverture du toit avec celle du plafond.
3. Percer le toit à l'endroit déterminé. Référez-vous au manuel d'installation du fabricant de l'appareil afin de connaître les normes de dégagement entre l'appareil et les matières combustibles.
4. Visser le coupe-feu et la plaque décorative au plafond.
5. Insérer le premier conduit sur la sortie de l'appareil au gaz et l'immobiliser à l'aide de deux vis. Si la sortie de l'appareil n'est pas munie du système twist-lock **SECURE VENT™**, sceller le joint à l'aide d'un scellant à haute température tel MILL-PAC. Ne pas utiliser un scellant de type silicone. Un emboîtement de 1/2" est requis. Compléter l'assemblage des longueurs jusqu'à la plaque décorative.
6. Utiliser un support de plancher (modèle # SVØSD) pour supporter l'évent dans le grenier. Installer au plus 40 pieds de conduit 4 po. et 30 pieds de conduit 5 po. par support de plancher ! Placer le support de plancher sur le conduit et le visser au cadrage. Le support de plancher doit être fixé au conduit avec un minimum quatre (4) vis. Les équerres doivent être dirigées vers le bas (voir fig. 7). Serrer le collet sur le conduit. Le côté plat du collet doit être placé sur le support. Installer un coupe feu de grenier sur le support de plancher s'il y a possibilité que l'isolant puisse être en contact avec le conduit dans le grenier. Un support cathédrale carré peut aussi être utilisé (fig. 11).
7. Compléter le système d'évent dans le grenier en utilisant des longueurs galvanisées. Utiliser la Table I pour déterminer le nombre de longueurs requis si jamais une déviation de la cheminée est nécessaire. Installer un support de toit (modèle # SVØST) sur le conduit à la sortie du toit après le dévoiement. Serrer le collet et visser les plaques de soutien au toit avec des vis à bois.

8. La longueur maximum de décalage sans support est de 5 pieds. Pour un décalage plus long, utiliser des supports universels à 5 pieds d'intervalle.

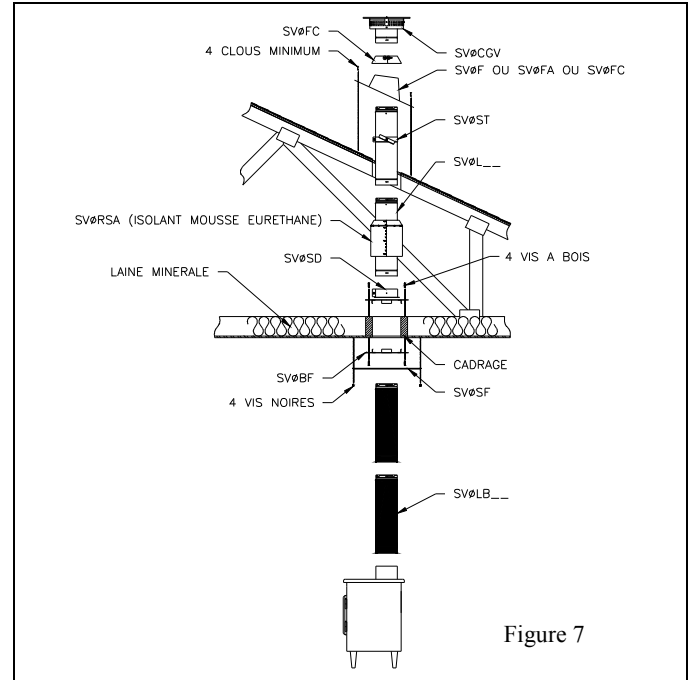


Figure 7

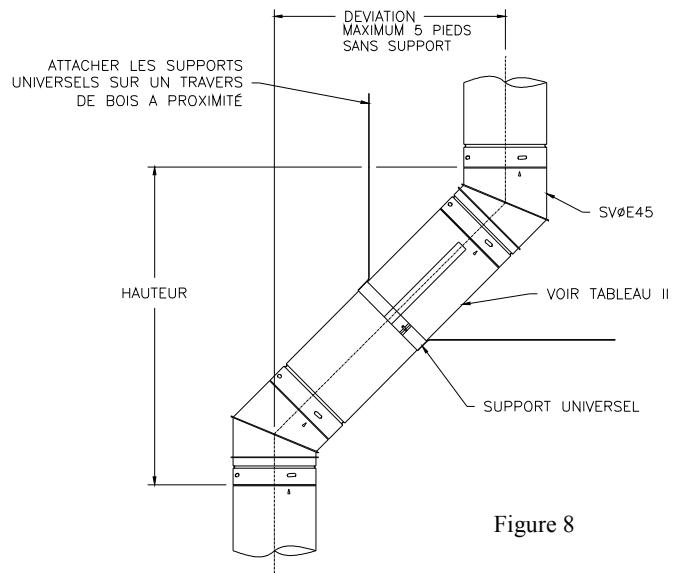


Figure 8

TABLE I

| Coude | Dim. Conduit | Déviation & hauteur | Aucune longueur | Une longueur entre les coudes | | | | |
|-------|--------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|---------|---------|---------|---------|
| | | | --- | 6" | 12" | 24" | 36" | 48" |
| 45° | 4" & 5" | Déviation | 5 1/2" | 8 1/2" | 12 7/8" | 21 1/4" | 29 3/4" | 38 1/4" |
| | | Hauteur | 13 1/2" | 16 1/2" | 20 3/4" | 29 1/4" | 37 5/8" | 46 1/8" |

INSTALLATION VERTICALE (suite)

- Insérer le solin s'adaptant à la pente du toit sur le conduit. Fixer la base du solin au toit à l'aide de clous à couverture. Sceller la base du solin selon le type de couverture (se référer au fabricant de la toiture pour connaître le scellant à utiliser). Couvrir la partie du haut du solin de bardeaux ; la partie inférieure du solin doit être au-dessus des bardeaux. Glisser le collet de solin sur le solin de toit et serrer-le. Sceller les joints au silicone.
- Ajouter des conduits au système d'évent jusqu'à l'obtention du dégagement minimum requis (Voir Table II et fig. 9). Prévoyez une bride de toit (modèle # SBØBS) si le système dépasse le toit de plus de 5 pieds. Ne pas utiliser de sections peintes à l'extérieur ; elles ne sont pas conçues pour résister aux intempéries.

TABLE II

| PENTE DU TOIT | HAUTEUR MINIMALE (H) | |
|---------------------------|----------------------|--------|
| | PIEDS | METRES |
| Toit plat à pente de 7/12 | 1 | 0.3 |
| Plus de 7/12 to 8/12 | 1.5 | 0.46 |
| Plus de 8/12 to 9/12 | 2 | 0.61 |
| Plus de 9/12 to 10/12 | 2.5 | 0.76 |
| Plus de 10/12 to 11/12 | 3.25 | 0.99 |
| Plus de 11/12 to 12/12 | 4 | 1.22 |
| Plus de 12/12 to 14/12 | 5 | 1.52 |
| Plus de 14/12 to 16/12 | 6 | 1.83 |
| Plus de 16/12 to 18/12 | 7 | 2.13 |
| Plus de 18/12 to 20/12 | 7.5 | 2.29 |
| Plus de 20/12 to 21/12 | 8 | 2.44 |

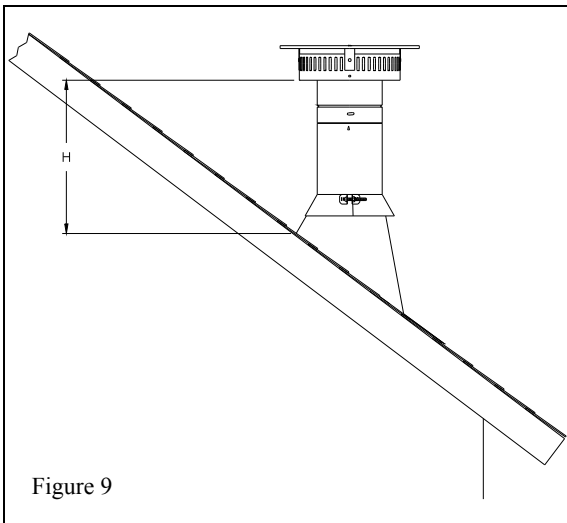


Figure 9

- Visser le capuchon vertical (modèle # SVØCGV) sur le dernier conduit. Vérifier que chaque joint du système est vissé d'au moins 1 pouce.

Note : Si plusieurs unités sont installées dans le même édifice, nous recommandons que la distance entre chaque capuchon soit d'au moins 18" dans tous les sens.

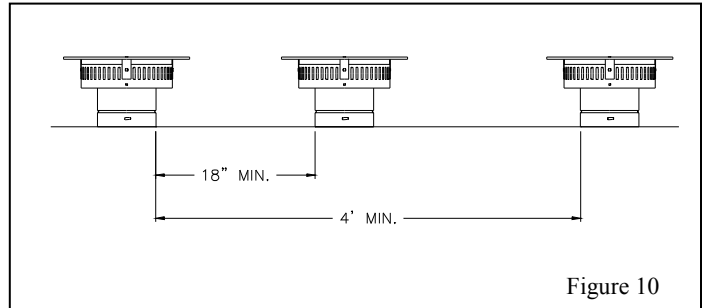


Figure 10

INSTALLATION VERTICALE (2 ETAGES ET PLUS)

Suivre les mêmes instructions que celles dans la section « Installation verticale ». Chaque trou dans un étage doit être muni d'un cadrage et recouvert d'un coupe-feu (modèle # SVØBF) de plafond, tel que spécifié à la section précédente.

Lorsque l'évent traverse un étage supérieur dont l'accès n'est pas restreint, l'évent doit être en cloisonné afin d'éviter tout contact avec ce dernier. Les cloisons doivent respecter le dégagement aux matières combustibles prescrit par le fabricant de l'appareil. L'installation doit être faite avec des matériaux et des techniques de constructions en conformité avec les normes. (Voir fig. 12).

INSTALLATION VERTICALE TOIT CATHEDRALE

- Positionner l'appareil au gaz à l'endroit désiré. Marquer l'endroit où passera le système d'évent en alignant un fil à plomb avec le centre de la sortie de l'appareil au gaz. Percer un trou à cet endroit ; vérifier que le trou est entre 2 solives. Déplacer l'appareil au besoin.
- Au plafond, tracer la projection du contour du support cathédrale centré sur le trou fait précédemment. Percer un trou dans le plafond 1/8" plus large que le tracé fait du support cathédrale (modèle # SV-CSB).

3. Faire un cadrage autour du trou.
4. Insérer le support cathédrale (modèle # SV-CSB) dans le trou ; la base du support doit se trouver à au moins 2" du plafond. À l'aide d'un niveau, aligner le support à la verticale et à l'horizontale et le visser au cadrage (Voir figure 11).

Note: Pour une installation où il n'y a pas de grenier, couper les 4 coins du support cathédrale, plier les 4 côtés sur le toit et les fixer avec des clous à couverture. Sceller les joints au silicone. Continuer l'installation tel que décrit ci-après.

5. Lorsque le support cathédrale est installé au plafond, percer un trou dans le toit vis à vis chacun des coins du support cathédrale. Ces trous serviront de guide pour couper un trou et compléter l'installation.
6. Continuer l'installation en suivant les étapes 5 à 11 de la section « Installation verticale ».

Note: Modifier l'étape #6 de « Installation verticale » ainsi : Serrer le collet sur la section de cheminée qui traversera le support cathédrale. Installer une autre section sous la section de cheminée ayant le collet ; le collet doit se retrouver au bas du support cathédrale. Si de l'isolant doit être installé dans le grenier, installer un coupe-feu de grenier sur le support de plancher de façon à prévenir toute infiltration dans le support.

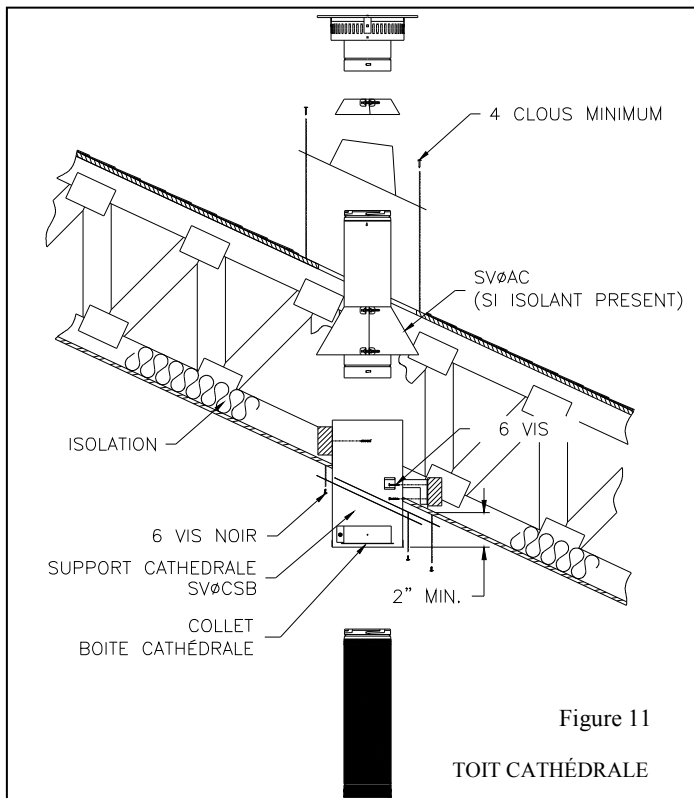


Figure 11

TOIT CATHÉDRALE

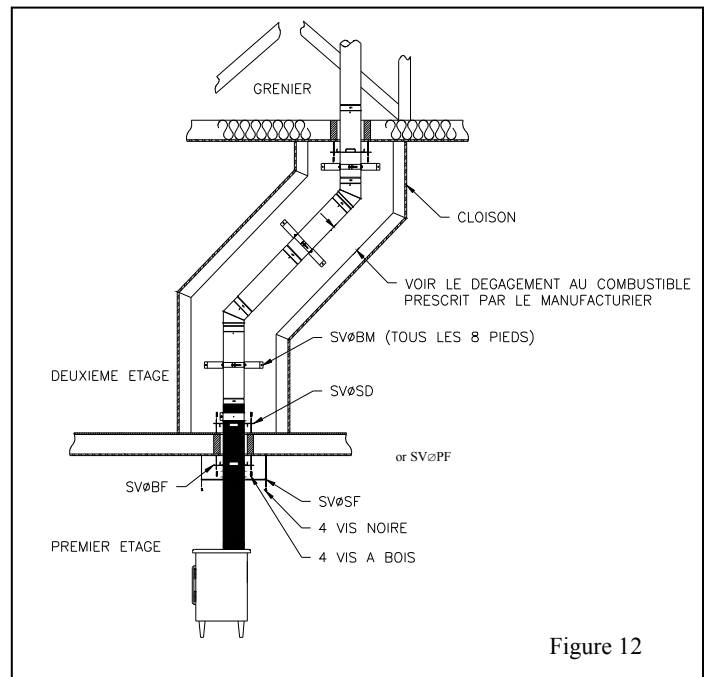


Figure 12

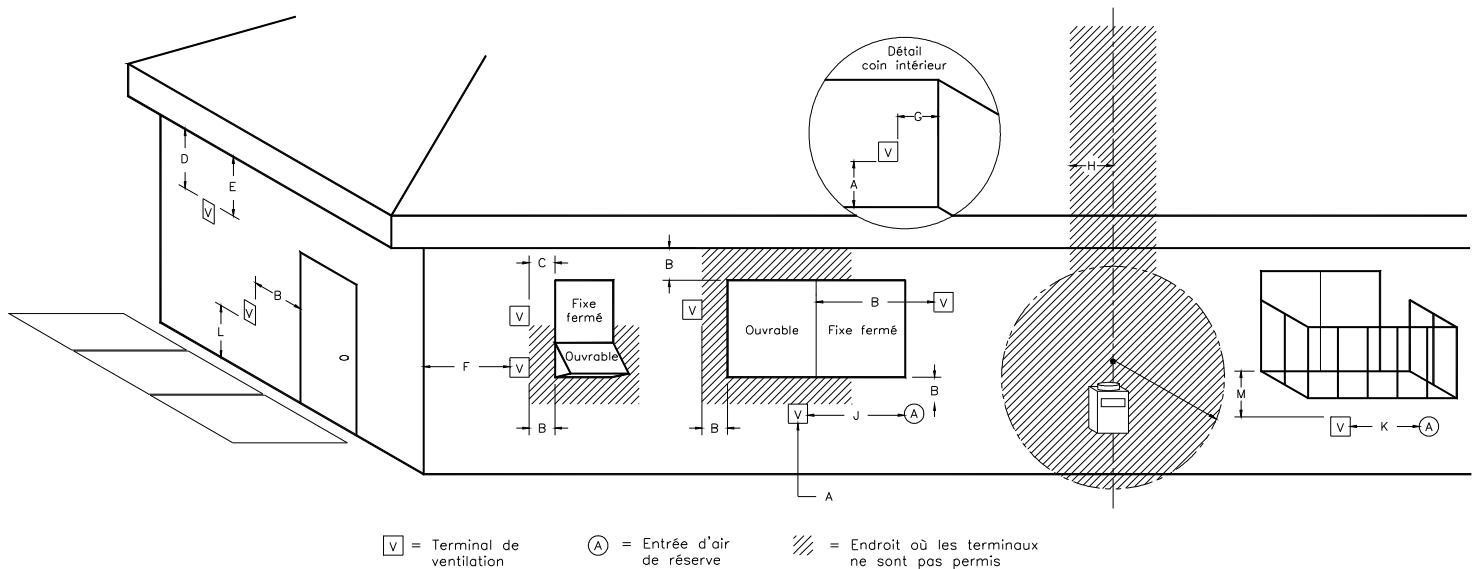
ENTRETIEN GÉNÉRAL

Effectuer l'inspection suivante après l'installation de votre système et subséquentement annuellement par un agent qualifié.

1. Vérifier que chaque joint du système est bien fixé.
2. Vérifier que le support de toit et les brides murales sont bien fixés aux charpentes et aux conduits.
3. Vérifier que les conduits externes du système d'évent ne comportent aucun signe de corrosion avancée.
4. Retirer le capuchon et vérifier qu'il n'y a aucune obstruction pouvant empêcher la sortie des gaz ou l'entrée d'air.
5. À l'aide d'une lampe de poche, vérifier que l'intérieur du conduit ne comporte aucune infiltration d'eau.

ANNEXE A

EMPLACEMENT D'UN TERMINAL DE VENTILATION HORIZONTAL



A = Dégagement au-dessus d'une rampe, d'une véranda, d'une galerie, ou un balcon [* minimum de 12 po. (30 cm)]

B = Dégagement à une fenêtre ou une porte ouvrable [* minimum de 12 po (30 cm) pour les appareils de $\leq 100,000$ Btuh (30 kW), minimum 36 po (90 cm) pour les appareils de $>100,000$ Btuh (30 kW)]

C = Dégagement à une fenêtre ou une porte fermée de façon permanente [minimum 12 po (30 cm) est recommandé afin d'éviter que la condensation se forme sur la vitre]

D = Dégagement vertical d'un soffite situé au-dessus du terminal à l'intérieur d'une distance horizontale de 2 pieds (60 cm) de la ligne centrale du terminal [minimum 18 po (45 cm)]

E = Dégagement à un soffite sans ventilation [minimum 12 po (30 cm)]

F = Dégagement du coin extérieur.

G = Dégagement du coin intérieur.

H = * Ne pas installer au-dessus d'un compteur / régulateur à l'intérieur de 3 pieds (90 cm) de la ligne centrale du régulateur

I = Dégagement à l'évent du régulateur [* minimum 6 pieds (1.8 m)]

J = Dégagement à une prise d'air non-mécanique ou toute autre prise d'air reliée à un appareil [* minimum 12 po (30 cm) pour les appareils de $\leq 100,000$ Btuh (30 kW), minimum 36 po (90 cm) pour les appareils de $>100,000$ Btuh (30 kW)]

K = Dégagement à une prise d'air mécanique [* minimum 6 pieds (1.8 m)]

L = *** Dégagement à un trottoir ou stationnement pavé situé sur un terrain public [* minimum 7 pieds (2.1 m)]

M = Dégagement sous une véranda, une galerie, ou un balcon [* minimum 12 po (30 cm) **]

*** Un conduit ne terminera jamais directement au-dessus d'un trottoir ou un stationnement pavé situé entre deux résidences uni familiale et ne servira pas aux deux résidences *

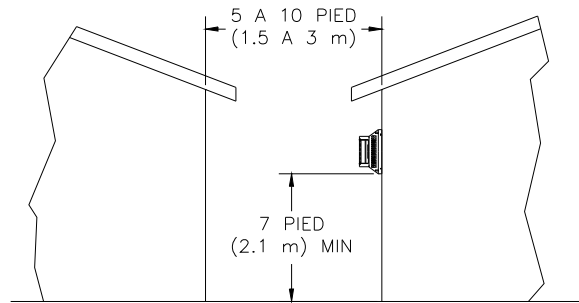
** Permis seulement si la véranda, la galerie, le(a) ou le balcon est complètement ouvert sur un minimum de deux côtés sous le plancher *

* Tel que spécifié au CGA B149 Installation Codes

NOTE: 1. Les codes ou règlements locaux peuvent exiger des dégagements différents.
2. Les terminaux de ventilation ne doivent pas être installés dans un mur ou du vinyle.

ANNEXE A (suite)

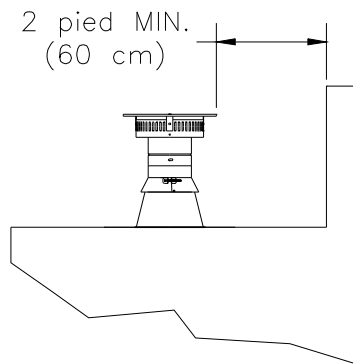
- Pour des résidences espacées de 5 à 10 pieds, la hauteur suivante doit être respectée. Il ne doit pas y avoir de trottoir ou stationnement pavé entre les résidences.



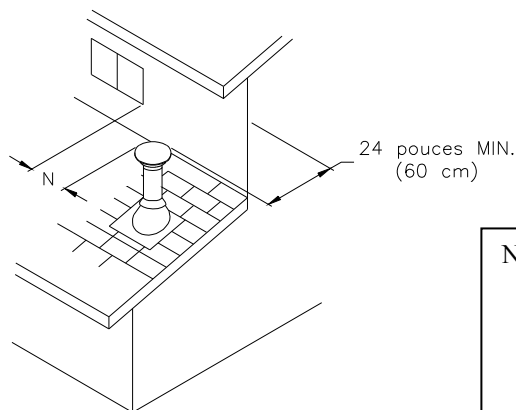
- NOTE:
1. Les dégagements à la page 9 remplacent l'ensemble des dégagements dans le manuel d'installation.
 2. Cette figure ne s'applique pas aux résidences situées à plus de 10 pieds.

DEGAGEMENTS D'UN TERMINAL DE VENTILATION VERTICALE

- Toit plat avec parapet



- Toit étagé



N = Dégagement à une fenêtre
[min. 12'' (30 cm) pour appareils de
≤ 100 000 Btuh (30 kW), minimum
36'' (90 cm) pour appareils de
> 100 000 Btuh (30 kW)]

NOTE: Les codes et règlements locaux peuvent exiger des dégagements différents.

ANNEXE B

TABLE III – DIMENSIONS DE LONGUEURS D'EVENT

| MODELE | GLOBAL | | LONGUEUR NETTE - L | |
|---------|---------|------------|--------------------|------------------|
| | POUCE | MILLIMETRE | POUCE | MILLIMETRE |
| SVØL6 | 5 3/4" | 146 mm | 4 1/4" | 108 mm |
| SVØL12 | 11 3/4" | 298 mm | 10 1/4" | 260 mm |
| SVØL24 | 23 3/4" | 603 mm | 22 1/4" | 565 mm |
| SVØL36 | 35 3/4" | 908 mm | 34 1/4" | 870 mm |
| SVØL48 | 47 3/4" | 1213 mm | 46 1/4" | 1175 mm |
| SVØLA | 8 5/8" | 219 mm | 1 1/2" – 7 1/8" | 38.1 mm – 181 mm |
| SVØLA12 | 14 5/8" | 371 mm | 1 1/2" – 13 1/8" | 38.1 mm – 333 mm |

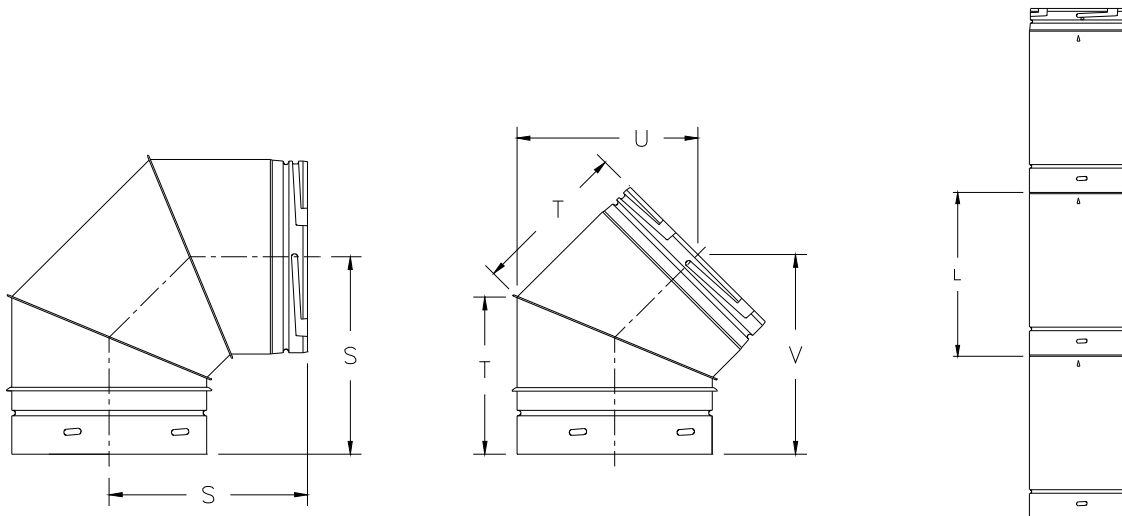


TABLE IV - POIDS DES LONGUEURS D'EVENT

| Diamètre interne (po) | Diamètre externe (po) | Poids lbs / pi |
|--------------------------|--------------------------|-------------------|
| 4 | 6 5/8 | 2.2 |
| 5 | 8 | 2.9 |

TABLE V - CAPACITÉ DE CHARGE

| Supports | No . Cat. | Hauteur maximale d'évent en pied | |
|---------------------|-----------|----------------------------------|--------|
| | | φ 4 po | φ 5 po |
| Support de plancher | SVØSD | 40 | 30 |
| Support cathédrale | SVØCSB | 40 | 30 |
| Support universel | SVØSU | 24 | 18 |
| Support de toit | SVØST | 40 | 30 |

TABLE VI – DIMENSIONS DE COUDE

| Diamètre interne (po) | S (po) | T (po) | U (po) | V (po) |
|--------------------------|--------|--------|---------|--------|
| 4 | 6 3/8 | 6 5/16 | 6 13/16 | 8 7/16 |
| 5 | 8 5/16 | 6 9/16 | 7 1/2 | 8 7/16 |

ANNEXE C

COMPOSANTES SECURE VENT TM

| DESCRIPTION | No. CAT. - 4" dia. | No. CAC. - 5" dia. |
|---|--------------------|--------------------|
| Longueur 6" (galvalume) | SV4L6 | SV5L6 |
| Longueur 6" (noire) | SV4LB6 | SV5LB6 |
| Longueur 12" (galvalume) | SV4L12 | SV5L12 |
| Longueur 12" (noire) | SV4LB12 | SV5LB12 |
| Longueur 24" (galvalume) | SV4L24 | SV5L24 |
| Longueur 24" (noire) | SV4LB24 | SV5LB24 |
| Longueur 36" (galvalume) | SV4L36 | SV5L36 |
| Longueur 36" (noire) | SV4LB36 | SV5LB36 |
| Longueur 48" (galvalume) | SV4L48 | SV5L48 |
| Longueur 48" (noire) | SV4LB48 | SV5LB48 |
| Longueur ajustable 6" (galvalume) | SV4LA | SV5LA |
| Longueur ajustable 6" (noire) | SV4LBA | SV5LBA |
| Longueur ajustable 12" (galvalume) | SV4LA12 | SV5LA12 |
| Longueur ajustable 12" (noire) | SV4LBA12 | SV5LBA12 |
| Longueur ajustable 24" (galvalume) | SV4LA24 | SV5LA24 |
| Longueur ajustable 24" (noire) | SV4LBA24 | SV5LBA24 |
| Coude 45° pivotant (galvalume) | SV4E45 | SV5E45 |
| Coude 45° pivotant (noir) | SV4EB45 | SV5EB45 |
| Coude 90° pivotant (galvalume) | SV4E90 | SV5E90 |
| Coude 90° pivotant (noir) | SV4EB90 | SV5EB90 |
| Support décoratif cathédrale carré ajustable | SV4CSB | SV5CSB |
| Collet pour support décoratif cathédrale (coupe-feu de grenier) | SV4AC | SV5AC |
| Plaque décorative noire carrée | SV4PF | SV5PF |
| Support universel | SV4SU | SV5SU |
| Support de plancher (peut être utilisé comme coupe-feu) | SV4SD | SV5SD |
| Bride de toit ajustable | SV4BS | SV5BS |
| Support de toit | SV4ST | SV5ST |
| Bride murale ajustable | SV4BM | SV5BM |
| Coupe-feu de grenier | SV4RSA | SV5RSA |
| Coupe-feu radiant mural | SV4RSM | SV5RSM |
| Coupe-feu | SV4BF | SV5BF |

| DESCRIPTION | No. CAT. - 4" dia. | No. CAT. - 5" dia. |
|---|---------------------------|--------------------|
| Solin plat (collet inclus) | SV4F | SV5F |
| Solin ajustable 1/12 – 7/12 (collet inclus) | SV4FA | SV5FA |
| Solin ajustable 8/12 – 12/12 (collet inclus) | SV4FB | SV5FB |
| Collet de solin | SV4FC | SV5FC |
| Plaque de protection de vinyle | SV4VS | SV5VS |
| Capuchon vertical | SV4CGV | SV5CGV |
| Capuchon horizontal | SV4CHC | SV5CHC |
| Capuchon périscope de conduit horizontal 14" | SV4STC14 | SV5STC14 |
| Capuchon périscope de conduit horizontal 36" | SV4STC36 | SV5STC36 |
| Disque de restricteur de débit d'air | SV4RD | |
| KITS HORIZONTALS – APPLICATION POELE | | |
| Kit horizontal standard inclus : coude 90° pivotant noir, plaque décorative noire carrée, capuchon horizontal | SV4SHK | SV5SHK |
| Kit horizontal inclus : coude 90° pivotant noir, plaque décorative noire carrée, longueur noire 24", longueur ajustable 12", capuchon horizontal | SV4HK | SV5HK |
| Kit horizontal II inclus : coude 90° pivotant noir, plaque décorative noire carrée, coupe-feu radiant mural, longueur noire 24", longueur ajustable 12", capuchon horizontal | SV4HK2 | SV5HK2 |
| KITS VERTICAUX – APPLICATIONS POELE ET FOYER | | |
| Kit vertical toit plat inclus : solin plat, collet de solin, capuchon vertical | SV4FK | SV5FK |
| Kit vertical ajustable 1/12 – 7/12 inclus : solin ajustable, collet de solin, capuchon vertical | SV4FAK | SV5FAK |
| Kit vertical ajustable 8/12 – 12/12 inclus : solin ajustable, collet de solin, capuchon vertical | SV4FBK | SV5FBK |
| KITS DE CAPUCHON COLINEAIRE | No. CAT. - 3" dia. | |
| Ensemble pour une installation de 25 pi inclus : capuchon, solin, flex 3 po. (2), bride de serrage et tube de scellant | DV3FK25 | |
| Ensemble pour une installation de 35 pi inclus : capuchon, solin, flex 3 po. (2), bride de serrage et tube de scellant | DV3FK35 | |
| Flex 3 po. X 35 pi de long | 3F14/35 | |
| Flex 3 po. X 25 pi de long | 3F10/25 | |
| Capuchon | 3PDVCV | |
| Tube de scellant | DVST | |
| Raccord pour appareil de coaxial à colinéaire | SV4AL | |

CHEMINÉES SÉCURITÉ INTERNATIONAL LTÉE

CHEMINÉE RÉSIDENIELLE ET TUYAUX D'ÉVACUATION

GARANTIE LIMITÉE À VIE

LA GARANTIE

La garantie limitée à vie de Cheminées Sécurité International Ltée (CSIL) assure que votre cheminée résidentielle ou votre tuyau d'évacuation est libre de tout défaut de matériaux ou fabrication au moment de sa fabrication. Cette garantie limitée à vie inclut toutes les composantes à l'exception des chapeaux. Après installation, si le matériel ou la fabrication des composantes fabriquées par CSIL s'avère défectueuses pendant la période de garantie limitée à vie et que le produit est toujours installé à son emplacement d'origine, CSIL effectuera, à sa discrétion, le remplacement des composantes garanties. CSIL se réserve le droit de remplacer les composantes garanties avec un produit équivalent et le remplacement des composantes doit être effectué en accord avec les recommandations de CSIL. Si le remplacement s'avère commercialement impraticable, CSIL remboursera, à sa discrétion, le prix d'achat au détail ou le prix d'achat du marchand/distributeur du produit CSIL, tel qu'applicable. Le coût de la main d'œuvre pour remplacer les composantes n'est pas inclus. IL EXISTE DES EXCLUSIONS ET DES LIMITATIONS à cette garantie limitée à vie tel que stipulé ci-dessous.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA COUVERTURE

La couverture de la garantie débute à la date d'installation du produit. Dans le cas d'une construction neuve, le début de la couverture commence à la date d'occupation des lieux ou six mois après la date de vente du produit par un marchand/distributeur LHP indépendant, selon la première éventualité. La garantie commence au plus tard 24 mois suivant la date de livraison du produit par CSIL indépendamment de la date d'installation ou d'occupation.

EXCLUSIONS ET LIMITATIONS

Cette garantie limitée à vie s'applique uniquement si le produit est installé aux États-Unis ou au Canada et seulement s'il est utilisé en fonction de l'application pour laquelle il a été conçu et destiné. Le produit doit être entretenu conformément aux instructions qui accompagnent le produit. Le produit doit avoir été installé selon les normes en bâtiment applicables et les lois et règlements en vigueur localement.

Cette garantie n'est pas transférable et s'applique au propriétaire d'origine seulement. Le produit doit avoir été acheté chez un fournisseur CSIL autorisé et une preuve d'achat doit être fournie. CSIL sera responsable du remplacement des pièces de l'événement et/ou de la cheminée résidentielle considérées défectueuses pour les périodes suivantes:

Chapeaux – Remplacement sans frais pour cinq ans à compter de la date d'installation, exclu la main d'œuvre

Composantes (exclu les chapeaux et la main d'œuvre) –

Années 1-10 – Remplacement de toutes les composantes.

Années 11-15 – Remplacement à 75% de rabais du prix de détail effectif au moment du remplacement (25% du prix de détail payé par le client).

Années 16 + – Remplacement à 50% de rabais du prix de détail effectif au moment du remplacement (50% du prix de détail payé par le client).

CSIL ne sera pas responsable de: (a) dommages causés par l'usure normale, corrosion par l'air salin, accident, émeute, feu, inondation ou catastrophe naturelle; (b) dommages causés par l'abus, négligence, mauvais usage, ou altération ou réparation non-autorisée du produit qui affecte sa stabilité ou performance. (Le produit doit être sujet à un usage normal avec des combustibles autorisés tels que décrits dans le manuel d'opération fourni avec le produit. Lorsqu'applicable, les produits combustibles avec des caractéristiques de combustion anormales, incluant mais sans limiter les combustibles tels que bois de rivage marin, contreplaqué et autres produits de bois utilisant un agent de liaison (colle), peuvent brûler à des températures excessives et peuvent causer des dommages au produit ou causer un mauvais fonctionnement); (c) dommages causés par manque d'entretien selon les instructions fournies avec le produit; (d) dommages, réparations ou mauvais rendement résultant d'une installation ou d'une application inadéquate du produit.

Cette garantie limitée à vie couvre seulement les pièces et la main-d'œuvre tel que stipulé dans la présente. CSIL n'est responsable, en aucun cas, pour des matériaux, composantes ou construction qui ne sont pas fournis ou fabriqués par CSIL ni pour la main-d'œuvre nécessaire à l'installation, réparation ou pour le retrait de tels matériaux, composantes ou construction. La responsabilité intégrale de CSIL est limitée au prix d'achat de ce produit. CSIL n'est responsable, en aucun cas, pour des matériaux, composantes ou construction qui ne sont pas fournis ou fabriqués par CSIL ni pour la main-d'œuvre nécessaire à l'installation, réparation ou pour le retrait de tels matériaux, composantes ou construction. Les coûts additionnels associés aux services publics dus au mauvais fonctionnement ou défaut de l'équipement ne sont pas couverts par cette garantie. Toutes les composantes de remplacement ou nécessaire pour la réparation seront livrées FAB du centre de distribution CSIL le plus près.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

Il est expressément entendu et compris que la seule obligation de CSIL ainsi que le recours exclusif de l'acheteur sous cette garantie, ou toute autre garantie, expresse ou implicite, ou de contrat, délit, ou autrement, sera limitée au remplacement, réparation, ou remboursement tel que stipulé dans la présente.

En aucun cas CSIL ne sera responsable d'incidents ou dommages conséquents causés par un ou des défauts du produit, si tel dommage se produit ou est découvert avant ou après le remplacement ou la réparation et si tel dommage est causé par la négligence de CSIL. CSIL n'a pas fait et ne fait pas de représentation ou garantie de forme particulière ou de cause et il n'y a pas de condition de forme tacite pour une utilisation particulière.

CSIL ne fait aucun autre énoncé de garantie sauf tel qu'énoncé dans cette garantie limitée à vie. La durée de la garantie tacite est limitée à la durée de l'énoncé de cette garantie.

Nul n'est autorisé à changer cette garantie limitée à vie ou à créer pour CSIL toute autre obligation ou responsabilité en rapport à ce produit. Certains états et provinces n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages circonstanciels ou conséquents alors, les limitations ou exclusions ci-dessus pourraient ne pas s'appliquer à vous. Les provisions de cette garantie limitée à vie sont en plus de, et non une modification de, ou soustraction de quelque garantie légale et autres droits et recours fournis par la loi.

INVESTIGATION DES RÉCLAMATIONS CONTRE GARANTIE

CSIL se réserve le droit d'enquêter sur tous types de réclamations contre cette garantie limitée à vie et de décider, à sa seule discrétion, de la méthode de règlement.

Pour être éligible aux bénéfices et avantages décrits dans cette garantie limitée à vie, l'appareil doit être installé et réparé par un entrepreneur agréé autorisé par CSIL. Contactez CSIL à l'adresse stipulée afin d'obtenir une liste des marchands et distributeurs autorisés. **CSIL ne sera responsable, en aucun cas, des travaux sous garantie effectués par un entrepreneur qui n'est pas autorisé sans avoir obtenu, préalablement, le consentement écrit de CSIL.**

COMMENT ENREGISTRER UNE RÉCLAMATION CONTRE GARANTIE

Afin qu'une quelconque réclamation sous cette garantie soit valide, vous devez contacter le marchand/distributeur CSIL duquel vous avez acheté le produit. Si vous ne pouvez localiser le marchand/distributeur, vous devez aviser CSIL par écrit. CSIL doit être avisé par écrit à l'intérieur d'un délai de 90 jours de la date du défaut. Les avis devraient être dirigés au Département de la garantie de Cheminées Sécurité International Ltée au 2125 Monterey, Laval, QC, H7L 3T6.